

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

MPA-V No. 495 223

Date d'impression: 30.09.2010

Page 1 de 5

1. Identification de la substance/préparation et de la société/l'entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

MPA-V No. 495 223

Utilisation de la substance/préparation

produits de polissage pour voitures

Identification de la société productrice

Société: Festool GmbH
 Rue: Wertstr.20
 Lieu: D-73240 Wendlingen
 Téléphone: +49-(0)-7024-804-0
 e-mail: info@tts-festool.com
 Internet: www.festool.com
 Service responsable: Zentrale +49-(0)-7024-804-0

Téléfax: +49-(0)-7024-804-600

Information supplémentaire

Dangers éventuels: Now chapt.2 according to REACH (former chapt.3)

Composition/information relatives aux composants: Now chapt.3 according to REACH (former chapt.2)

2. Identification des dangers

Classification

Pas de risques spéciaux à signaler.

3. Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique (Mélange)

EU 648/2004: hydrocarbures aliphatique 15-30%, tensioactifs nonioniques <5%, preservatives (Methylchloroisothiazolinone, Methylisothiazolinone, Tetramethylol-acetylendiurea), fragrances
 Indications diverses: produit de polissage, des cires, synthétique polymères, épaississant

Composants dangereux

N° CE	N° CAS	Substance	Quantité	Classification
265-150-3	64742-48-9	Aliphatic hydrocarbons (aromatic free), Note H+P Annex I (67/548/EWG) + VI (EG1272/2008)	15-25 %	Xn R65-66
	55965-84-9	mélange de 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [No. CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1), mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)	<0,0015 %	T, C, N R23/24/25-34-43-50-53

Le texte intégral des phrases R mentionnées figure au point 16.

Information supplémentaire

viscosité >7mPas·s (40°C). Texte clair des phrases R, voir sous section 16.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

MPA-V No. 495 223

Date d'impression: 30.09.2010

Page 2 de 5

détergents.

4. Premiers secours**Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec Eau et savon.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

Après ingestion

Ne pas provoquer de vomissement.
Faire boire beaucoup d'eau, si possible avec du charbon actif.
En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Indications pour le médecin

Administer du charbon actif afin de réduire la résorption dans l'appareil digestif.

5. Mesures de lutte contre l'incendie**Moyen d'extinction approprié**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
Le matériau n'est pas combustible.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**Les précautions individuelles**

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.
Assurer une aération suffisante.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Le produit ne doit pas être déchargé dans les eaux naturelles sans traitement préalable.
Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Les méthodes de nettoyage

Recueillir mécaniquement.
Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

7. Manipulation et stockage**Manipulation****Consignes pour une manipulation sans danger**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Stockage**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Indications concernant le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Information supplémentaire

Protéger contre : gel.
température de stockage:
de °C: 0 à °C: 30

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

MPA-V No. 495 223

Date d'impression: 30.09.2010

Page 3 de 5

Classe de stockage (VCI): 12

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

Valeurs limites d'expositionContrôles de l'exposition**Mesures d'hygiène**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Protection respiratoire

Protection respiratoire non nécessaire.

Protection des mains

Protection des mains: non indispensable.

Protection des yeux

Protection oculaire: non indispensable.

Protection de la peau

Protection corporelle: non indispensable.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations générales

L'état physique: visqueux
Couleur: de couleur crème
Odeur: spécifique de la substance

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C): 8,0-8,5

Modification d'état

Point/intervalle de fusion: non déterminé
Point d'ébullition: 100-220 °C
Point d'éclair: 70 °C

Dangers d'explosion

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

Limite inférieure d'explosivité: 0,6 vol. %
Limite supérieure d'explosivité: 8 vol. %
Température d'inflammation: >200 °C

Propriétés comburantes

non comburant.

Pression de vapeur: 24 hPa
(à 20 °C)
Densité: 0,95 g/cm³
Hydrosolubilité: partiellement miscible
Viscosité dynamique: >7 mPa·s
(à 40 °C)
Teneur en solvant: 20

10. Stabilité et réactivité

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

MPA-V No. 495 223

Date d'impression: 30.09.2010

Page 4 de 5

Conditions à éviter

Pas de risques spéciaux à signaler.

Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.

11. Informations toxicologiques**Toxicité aiguë**

Préparation non contrôlée.

Effets corrosifs et irritants

non irritant.

Effets sensibilisants

non sensibilisant.

Données empiriques sur l'action sur l'homme

Exerce un effet dégraissant sur la peau.

Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.

12. Informations écologiques**Persistance et dégradabilité**

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

(Solvants.: Décomposition abiotique : dans Air)

Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

Information supplémentaire

Ne s'écoule pas dans les eaux usées si la mise en oeuvre est effectuée de façon adéquate.

13. Considérations relatives à l'élimination**Élimination**

L'attribution d'un code déchet/d'une désignation déchet doit être effectuée conformément aux spécificités des secteurs et process du catalogue CED.

Code d'élimination des déchets-Produit

200130 DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCEs, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT; fractions collectées séparément (sauf section 15 01); détergents autres que ceux visés à la rubrique 20 01 29

Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés

150102 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages en matières plastiques

L'élimination des emballages contaminés

Eau additionnée de tensio-actif.

Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat.

14. Informations relatives au transport

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

MPA-V No. 495 223

Date d'impression: 30.09.2010

Page 5 de 5

Transport terrestre (ADR/RID)**Nom d'expédition**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

15. Informations relatives à la réglementation**Étiquetage****Conseils supplémentaires**

Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les directives CE ou les lois nationales respectives.

Informations réglementaires UE

1999/13/CE (COV):

Teneur en composés organiques volatils (COV) en pourcentage pondéral :
20**Information supplémentaire**

Recommandation: Conserver hors de la portée des enfants.

Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

Spécification chimique (préparation)

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

16. Autres informations**Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3**

- | | |
|----------|---|
| 23/24/25 | Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. |
| 34 | Provoque des brûlures. |
| 43 | Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. |
| 50 | Très toxique pour les organismes aquatiques. |
| 53 | Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. |
| 65 | Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. |
| 66 | L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. |

Information supplémentaire

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)